

ANNEXE A : Liste des propriétés retranchées dans l'étude

| Adresse | Phase retranchée | Raison pour laquelle le site est retranché dans l'étude |
|--|------------------|--|
| 1465, chemin Trim (quartier 1) | Phase 2 | Site retranché dans l'étude parce qu'il fait l'objet d'une étude pour l'ensemble du secteur, qui n'est pas encore achevée et qui aura un impact sur les délais d'aménagement |
| 3413, boulevard St-Joseph (quartier 1) | Phase 2 | Site retranché dans l'étude parce qu'il fait l'objet d'une étude pour l'ensemble du secteur, qui n'est pas encore achevée, ce qui aura un impact sur les délais d'aménagement |
| 3593, boulevard St-Joseph (quartier 1) | Phase 2 | Site retranché dans l'étude parce qu'il fait l'objet d'une étude pour l'ensemble du secteur, qui n'est pas encore achevée, ce qui aura un impact sur les délais d'aménagement |
| 2548, croissant Cléroux (quartier 2) | Phase 2 | Site retranché dans l'étude parce que sa superficie n'est pas assez vaste |
| 261, chemin Bren-Maur (quartier 3) | Phase 2 | Site retranché dans l'étude parce qu'il a été consacré à une autre vocation |
| 2393, promenade Longfields (quartier 3) | Phase 2 | Site retranché dans l'étude puisque le lot appartient à une zone d'espace vert et qu'on s'inquiète des retards que pourrait causer une zone inondable dans ce secteur |
| 251, promenade Penfield (quartier 4) | Phase 2 | Site retranché dans l'étude parce que la propriété a été consacrée à l'aménagement de logements abordables. La SLCO prévoit de construire sur le site huit logements abordables pour les personnes âgées pour assurer l'appoint des logements existants pour personnes âgées au 231, promenade Penfield. |
| 2, chemin Cassidy (quartier 8) | Phase 2 | Site retranché dans l'étude puisque la propriété n'a pas la superficie minimum obligatoire |
| 1501, avenue Woodroffe (quartier 9) | Phase 2 | Site retranché dans l'étude en raison de la configuration du lot (qui est long et étroit) ce qui entrave l'aménageabilité de ce lot |
| 1770, chemin Heatherington (quartier 10) | Phase 2 | Site retranché dans l'étude parce que la propriété est consacrée à l'aménagement de logements abordables. La Direction générale des services de la planification, de l'aménagement et du bâtiment est en train d'examiner une demande de lotissement pour ce site, |

| | | |
|--|---------|--|
| | | dont l'aménagement complet devrait donner environ 150 logements nouveaux. |
| 94, promenade Sussex (quartier 12) | Phase 2 | Site retranché dans l'étude puisqu'il est situé sur une île et que la configuration du lot (qui est long et étroit) en entrave l'aménageabilité |
| Parc Clifford Allen, partie Est (quartier 16) | Phase 2 | Site retranché dans l'étude à cause de la proximité de lignes de transport de l'électricité à haute tension |
| 185, avenue Hawthorne (quartier 17) | Phase 2 | Site retranché dans l'étude puisque la propriété n'a pas la superficie minimum obligatoire |
| 1299, chemin Old Innes (quartier 18) | Phase 2 | Site retranché dans l'étude à cause de la proximité d'établissements de l'industrie lourde |
| 2086, chemin Tenth Line (quartier 19) | Phase 2 | Site retranché dans l'étude parce que la parcelle est réservée à l'aménagement de voies de TRA et que le lot est entravé par des fils électriques en surplomb |
| 2090, chemin Frank Kenny (quartier 19) | Phase 2 | Site retranché dans l'étude puisqu'il appartient à la zone AG et qu'il ne peut pas être rezone pour permettre d'aménager un refuge. Ce site n'a pas non plus la superficie minimum obligatoire. |
| 2132, chemin Tenth Line (quartier 19) | Phase 2 | Site retranché dans l'étude à cause de la configuration du lot (emprise routière longue et étroite) |
| 5432A, chemin Innes (quartier 19) | Phase 2 | Site retranché dans l'étude puisqu'il appartient à la zone AG et qu'il ne peut pas être rezone pour permettre d'aménager un refuge |
| 650, chemin Earl Armstrong (quartier 22) | Phase 2 | Site retranché dans la liste parce que la Ville prévoit de céder cette propriété pour permettre d'y aménager éventuellement un bien polyvalent, conformément à la Politique sur les terrains et le financement pour les logements abordables |
| 1661 et 1671, boulevard St-Laurent (quartier 18) | Phase 3 | Site retranché conformément à la justification dont fait état la note de service |
| 2060, promenade Lanthier (quartier 19) | Phase 3 | Site retranché conformément à la justification dont fait état la note de service |
| 3347, chemin Fallowfield (partie | Phase 4 | Propriété ajoutée dans la phase 4. Le site fait partie du parc relais Fallowfield situé à l'angle du chemin Fallowfield et de l'avenue Woodroffe. Une partie du site |

| | | |
|---|---------|--|
| du parc relais, quartier 24) | | est également occupée par la gare de VIA à Fallowfield. Bien qu'il soit situé non loin d'une station de TRA, le site est isolé sur la périphérie du quartier, et d'un point de vue opérationnel, il ne se prête pas idéalement à l'aménagement d'un centre d'accueil des nouveaux arrivants. |
| 2027, chemin Walkley (quartier 18) | Phase 4 | Il s'agit d'une parcelle inoccupée donnant sur le chemin Walkley et zonée comme espace vert; une partie du site appartient à la zone des aménagements résidentiels. Ce site est réservé à l'aménagement du Couloir de transport d'Alta Vista projeté. |
| 160, avenue Lees (quartier 17) | Phase 5 | Propriété ajoutée dans la phase 4. Retranchée selon la justification dont fait état la note de service. |
| 1005 et 1045 chemin Greenbank (quartier 24) | Phase 5 | Les aménagements existants et planifiés sur ce site limitent la superficie de la structure que l'on peut installer et qui pourrait donc ne pas répondre aux impératifs opérationnels au sens où ils sont définis. |
| 3311, avenue Woodroffe (quartier 24) | Phase 5 | Propriété ajoutée dans la phase 4. Elle a été retranchée en raison des limitations potentielles et des retards du projet à cause de l'accès commun et de l'utilisation du site de concert avec OC Transpo, et du fait des estimations moyennes ou élevées des coûts probables pour les travaux à réaliser sur le site. |